

Image not found or type unknown



Litige avec mon avocat honoraire et aide juridictionnelle

Par **karla**, le **18/03/2008** à **09:24**

Bonjour, rn rn Pour un jugement de divorce, pour lequel j'ai l'aide juridictionnelle partielle mon avocat me réclame 1050€.(cela me parait beaucoup) rn Du fait qu'il ne m'a pas fait remplir une convention d'honoraire a t-il le droit? rn Je lui ai fait part de mon étonnement et il m'a dit qu'il pouvait refuser l'aide juridictionnelle et me demandait la totalité et de plus me faire payer au forfait à l'heure(170€) est ce vrai? rn De plus je n'ai pas l'impression qu'il s'est beaucoup impliqué cela dure depuis deux ans, je viens de recevoir seulement la pension compensatoire et il n'y a pas encore eu la liquidation de bien. rn J'attends vos réponses. rn Merci. rn Cordialement.